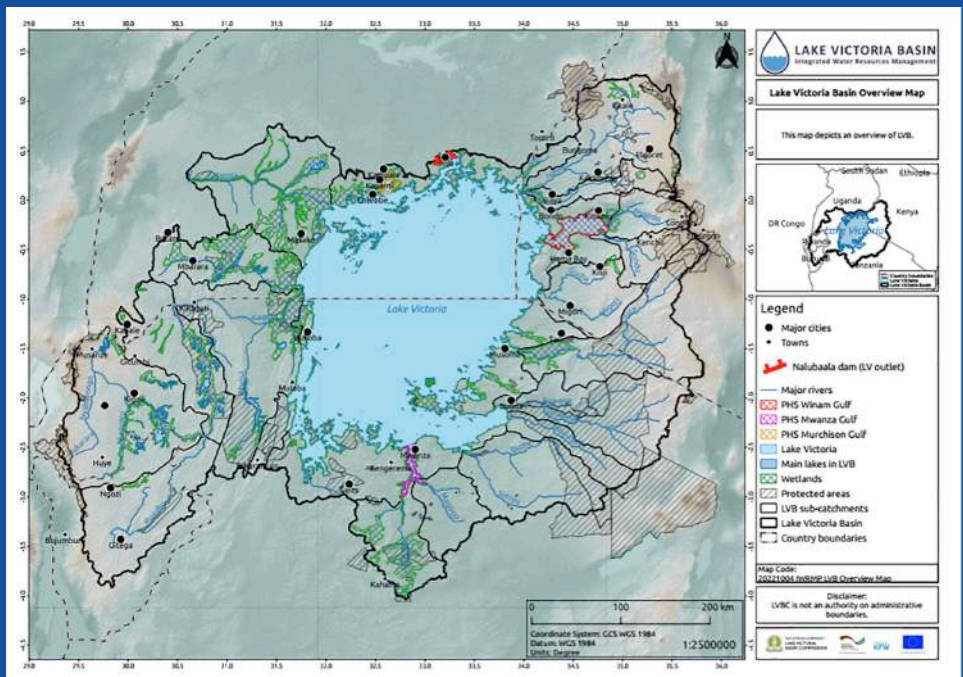




STRATÉGIE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU DU BASSIN DU LAC VICTORIA | Version Abrégée **2023 - 2050**





Carte du Lac Victoria

"Le lac Victoria est bien plus que le plus grand lac tropical du monde. C'est le cœur battant de l'Afrique de l'Est — notre eau, notre nourriture, notre énergie, nos moyens de subsistance. Pourtant, malgré son immense valeur, le lac Victoria est gravement menacé."

ANDREA ARIIK

Secrétaire Général Adjoint de l'CAE



Table des Matières

1	INTRODUCTION	10
1.1	Le bassin du Lac Victoria	10
1.2	Les défis liés aux ressources en eau	11
1.3	La Commission du Bassin du Lac Victoria (CBLV)	11
1.4	Le processus d'élaboration de la stratégie	11
2	VISION, OBJECTIFS ET DOMAINES STRATÉGIQUES	13
2.1	Vision et objectifs à long terme	13
2.2	Domaines stratégiques	14
3	CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE	17
3.1	Plans de mise en œuvre quinquennaux	17
3.2	Interventions aux niveaux national et régional	18
3.3	Cadre institutionnel	18
3.4	Budget de la stratégie et sources de financement	20
3.5	Risques et hypothèses	21
4	SUIVI ET ÉVALUATION	23
4.1	Importance	23
4.2	Éléments	23



Crédit photo: Kingsly Amalanathan

Abréviations et Acronymes

BLV	Bassin du Lac Victoria
BLV-PGIRE	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Bassin du Lac Victoria
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
CASTEA	Commission Est-Africaine des Sciences et de la Technologie
CBLV/LVBC	Commission du Bassin du Lac Victoria
CIUEA	Conseil Interuniversitaire d'Afrique de l'Est
CRESA	Commission Est-Africaine de Recherche en Santé
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
É.-U.	Etats-Unis
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IGAD	Autorité Intergouvernementale pour le Développement
LVB-WIS	Système d'Information sur l'Eau du Bassin du Lac Victoria
MdMC	Milliards de Mètres Cubes
NELSAP-UC	Programme d'Action Subsidaire des Lacs Équatoriaux du Nil – Unité de Coordination
Nil-SEC	Secrétariat du Nil
ODD	Objectif de Développement Durable
PPP	Partenariat Public-Privé
S&E	Suivi et Évaluation



Avant-Propos



C'est avec un grand plaisir et un profond sens des responsabilités que je présente la Stratégie de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) de la Commission du Bassin du Lac Victoria pour la période 2023 à 2050. Cette stratégie globale pose les bases d'un avenir visionnaire et durable pour le bassin du Lac Victoria, guidée par la vision suivante: “un bassin du Lac Victoria abritant une population prospère vivant dans un environnement sain et géré de manière durable, offrant des opportunités et des avantages équitables”.

L'eau, en tant que ressource essentielle, est au cœur de la prospérité et du bien-être des communautés qui vivent dans le bassin du Lac Victoria. Reconnaisant les liens étroits entre l'eau, les écosystèmes et le développement socio-économique, la stratégie définit cinq objectifs stratégiques, chacun conçu pour répondre aux défis et opportunités multiples du bassin. Ces cinq objectifs servent de feuille de route pour des actions transformatrices et couvrent un large éventail d'interventions, notamment: le contrôle de la pollution ponctuelle et diffuse du Lac Victoria et de ses rivières affluentes, le développement durable des ressources en eau du Lac Victoria pour répondre aux divers besoins socio-économiques tels que l'irrigation agricole, la pêche et l'aquaculture, la production d'énergie hydroélectrique, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les loisirs et la navigation, le renforcement de la résilience des communautés et des écosystèmes du bassin face aux impacts du changement climatique mondial, le renforcement de la gestion des données et des connaissances relatives aux ressources en eau, et l'amélioration des cadres de gouvernance du bassin. Ces mesures représentent une approche globale pour faire face aux défis et opportunités du bassin du Lac Victoria.



Avec cette stratégie, nous nous trouvons à un moment charnière du développement durable de l'une des ressources en eau les plus vitales et les plus importantes sur le plan écologique en Afrique. En nous lançant dans ce parcours de transformation, engageons-nous collectivement en faveur des principes d'inclusion, de durabilité et de collaboration. Le succès de cette stratégie repose sur l'engagement et la collaboration de toutes les parties prenantes, des communautés locales aux partenaires régionaux, dans un effort concerté pour assurer l'avenir du bassin du Lac Victoria.

A ce stade, la question qui se pose ne concerne pas seulement la protection des ressources en eau: il s'agit d'investir dans l'avenir durable des communautés qui dépendent du bassin du Lac Victoria. Les bénéfices de cet investissement vont bien au-delà des rives du lac: ils englobent la prospérité économique, la résilience environnementale et le bien-être global des populations diversifiées du bassin. Ces aspirations ne pourront se concrétiser qu'avec un leadership fort et l'engagement des Etats Partenaires, ainsi qu'un soutien financier, technique et collaboratif solide de la part des partenaires de développement, des communautés du bassin et d'autres parties prenantes qui partagent notre engagement à protéger le bassin du Lac Victoria pour les générations à venir.

Puisse cette stratégie GIRE être un phare qui nous inspire et nous donne les moyens de protéger les précieuses ressources en eau du bassin du Lac Victoria pour la prospérité des générations présentes et futures.

Dr. Masinde K. Bwire
Secrétaire Exécutif, CBLV



Résumé Exécutif

Crédit photo: Evans Dims

OBJET

La Commission du Bassin du Lac Victoria (CBLV), avec la participation active de ses Etats Partenaires, a élaboré une stratégie de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour le bassin du Lac Victoria. Cette stratégie a pour but de (1) soutenir l'harmonisation de la planification et de la gestion du bassin lacustre entre les pays, (2) faciliter la planification des investissements transfrontaliers et l'identification des investissements prioritaires, (3) aider à coordonner le développement des projets et la mobilisation des ressources, et (4) renforcer le rôle régional de la CBLV. La stratégie GIRE a été élaborée dans le cadre du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Bassin du Lac Victoria (BLV-PGIRE), financé conjointement par l'Union Européenne et le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), implémenté par la KfW.

Défis liés aux ressources en eau dans le bassin

Au cours des dernières décennies, le bassin du Lac Victoria a connu une grave détérioration de la qualité de l'eau et d'autres changements écologiques négatifs résultant de la dégradation de son bassin versant et de l'afflux de nutriments et de polluants provenant des terres agricoles, des municipalités et des industries. Les facteurs sous-jacents de ces changements sont la croissance rapide de la population humaine, le développement socio-économique et le changement climatique mondial. La stratégie GIRE constitue une réponse aux défis et opportunités du bassin en matière de gestion durable des ressources en eau.

La stratégie GIRE 2023-2050

La vision que la stratégie cherche à atteindre est: *le bassin du Lac Victoria abritant une population prospère vivant dans un environnement sain et géré de manière durable, offrant des opportunités et des avantages équitables* (CAE, 2005). Cinq objectifs ont été définis pour soutenir ensemble la réalisation de cette vision. Ils sont décrits ci-dessous.

OBJECTIF 1	<i>Dégradation maîtrisée des bassins versants, pollution du lac réduite, qualité de l'eau améliorée et santé des écosystèmes restaurée.</i> Préserver l'intégrité des bassins versants, réduire la pollution, améliorer la qualité de l'eau et restaurer la santé des écosystèmes sont des éléments fondamentaux du développement durable du bassin du Lac Victoria. Cet objectif reflète un engagement envers la protection de l'environnement, afin que les ressources naturelles du bassin restent résilientes et dynamiques pour les générations futures.
OBJECTIF 2	<i>Développement durable des ressources en eau du bassin pour soutenir une économie bleue renforcée et un développement socio-économique créateur d'emplois et de prospérité pour les communautés du bassin.</i> En exploitant le potentiel des ressources en eau, la stratégie vise à favoriser une économie bleue florissante contribuant au développement socio-économique et à la création d'emplois. Cet objectif envisage un avenir où les communautés riveraines du Lac Victoria bénéficient équitablement de l'utilisation durable des ressources en eau, assurant prospérité et bien-être.
OBJECTIF 3	<i>Résilience accrue des activités socio-économiques et des écosystèmes face aux impacts du changement climatique mondial.</i> Face aux défis posés par le changement climatique, la stratégie s'engage à renforcer la résilience des activités socio-économiques et des écosystèmes. En adoptant des mesures d'adaptation et en développant un état d'esprit résilient face au climat, les communautés du bassin du Lac Victoria pourront mieux résister aux impacts d'un climat en mutation, protégeant ainsi leurs moyens de subsistance et l'environnement.
OBJECTIF 4	<i>Gestion durable des ressources en eau du bassin grâce au renforcement de la collecte de données et d'informations, à l'amélioration de la gestion des connaissances et à la prise de décision fondée sur des données probantes.</i> Une gestion efficace des ressources en eau exige des bases solides en matière de données, de connaissances et de preuves. Cet objectif souligne l'importance de systèmes d'information robustes et d'une prise de décision fondée sur des preuves, afin que la Commission du Bassin du Lac Victoria soit bien équipée pour gérer la complexité des ressources en eau.
OBJECTIF 5	<i>Amélioration du cadre de gouvernance du bassin du Lac Victoria et renforcement des capacités institutionnelles de la CBLV.</i> La gouvernance est la clé de voûte de la mise en œuvre réussie de toute stratégie. Cet objectif se concentre sur l'amélioration du cadre de gouvernance du bassin du Lac Victoria. Le renforcement des capacités institutionnelles de la CBLV garantit un leadership et une coordination efficaces, favorisant un environnement propice à la réalisation de la vision globale.

Le cadre de réalisation de ces 5 objectifs comprend 9 domaines stratégiques et 64 actions stratégiques. Les interventions prévues couvrent un large éventail de domaines, notamment: la réduction de la pauvreté et la fourniture de services de base; la production et la productivité agricoles; l'approvisionnement en eau potable; l'assainissement, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides, la gestion de la qualité de l'eau et le contrôle de la pollution; la gestion des risques de catastrophes; le renforcement de la résilience climatique des secteurs productifs, des écosystèmes et des communautés du bassin; la durabilité environnementale; le contrôle de la dégradation des bassins versants; l'amélioration de la gestion des écosystèmes et des forêts; la mise en œuvre d'approches GIRE; le développement des énergies renouvelables et l'interconnexion électrique; l'égalité des genres; le renforcement institutionnel et le développement des capacités; la sensibilisation et la diffusion de l'information; et l'harmonisation des politiques.

Par ce large éventail d'interventions, la stratégie GIRE du bassin du Lac Victoria contribue aux priorités de la 6e Stratégie de Développement de la CAE 2021/22–2025/26 (en particulier les priorités 3, 6, 7 et 8), aux objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (objectifs 1, 3, 4, 5, 7, 12 et 17) et aux Objectifs de Développement Durable (en particulier les ODD 1, 2, 5, 6, 7 et 15).

La stratégie GIRE sera mise en œuvre dans le cadre institutionnel existant de la CBLV. Dans ce cadre, le Secrétariat de

la CBLV sera chargé de la mobilisation des ressources, du développement des programmes, ainsi que du suivi et de l'évaluation de la stratégie. Le Secrétariat de la CAE contribuera à l'harmonisation des politiques entre les États Partenaires et à l'intégration des interventions de la CBLV dans les programmes régionaux de la CAE. La CBLV s'associera à des organisations régionales telles que le CIUEA, la CASTEA, la CRESA, le Nil-SEC/NELSAP-UC, l'IGAD, etc. afin de tirer parti des synergies et de renforcer les impacts de développement lors de la mise en œuvre de la stratégie. Le secteur privé soutiendra le financement par le biais de partenariats public-privé et de financements commerciaux, ainsi que par des innovations. Les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile soutiendront les activités de mise en œuvre au niveau local, notamment la mobilisation des communautés locales et leur participation à la gestion des bassins versants, la protection de l'environnement, le recyclage des déchets, le renforcement des capacités communautaires, ainsi que le suivi et l'évaluation.

La stratégie GIRE sera mise en œuvre au moyen de plans quinquennaux et sera périodiquement révisée pour intégrer les questions et tendances émergentes.



Introduction

Crédit photo: Evans Dims

1.1 Le bassin du Lac Victoria

Le Lac Victoria est le deuxième plus grand lac d'eau douce au monde par sa superficie. Il couvre une superficie de 68 800 km², a une profondeur moyenne de 40 m, une profondeur maximale de 80 à 84 m et un volume de 2 760 milliards de mètres cubes. Le bassin du Lac s'étend sur 194 200 km² et comprend des parties du Burundi, du Kenya, du Rwanda, de la République Unie de Tanzanie et de l'Ouganda. Le lac lui-même est situé au Kenya (6% de la surface du lac), en République Unie de Tanzanie (51%) et en Ouganda (43%). Le Lac Victoria reçoit environ 80% de son eau directement des précipitations à sa surface. Toutefois, presque la même quantité d'eau est perdue par l'évaporation. Le lac reçoit également des eaux provenant de l'eau de plusieurs rivières, dont la Kagera, la Katonga, la Bukoora, la Sio, la Yala, la Nyando, la Sondu-Miriu, la Mogusu, la Migori, la Mara, la Grumeti, la Simiyu, la Mbalageti et la Magogo-Moame. Le lac est drainé uniquement par le Nil Blanc, qui en sort à Jinja, en Ouganda.

Le bassin du Lac Victoria abrite environ 45 millions de personnes et présente une forte densité de population, avec une moyenne de 250 habitants au kilomètre carré. La population du bassin croît à un rythme de 3,5% par an, l'un des taux de croissance les plus élevés au monde. La population du bassin est majoritairement jeune, avec environ 60% de la population âgée de moins de 25 ans. A l'exception du Kenya et de la Tanzanie, les pays du bassin font partie des pays les moins avancés du monde. Environ un quart à un tiers de la population du bassin vit sous le seuil national de pauvreté.

Le Lac Victoria est également utilisé pour l'approvisionnement en eau potable, l'irrigation agricole, la production d'énergie hydroélectrique, le tourisme et les loisirs, l'eau de process industriel, le transport et comme récepteur des eaux usées domestiques et industrielles. Le lac génère plus de 150 millions de dollars américains par an en recettes d'exportation et

fournit des protéines de poisson de haute qualité à plus de 8 millions de personnes dans le bassin.

1.2 Défis liés aux ressources en eau

Au cours des dernières décennies, le bassin du Lac Victoria a connu une grave détérioration de la qualité de l'eau et d'autres changements écologiques négatifs résultant de la dégradation de son bassin versant et de l'afflux de nutriments et de polluants provenant des terres agricoles, des municipalités et des industries. Les principales causes de la dégradation du bassin versant comprennent: la culture sur des terres marginales, des pentes raides et le long des berges des rivières et des rives du lac; la culture intensive sans jachère ou avec des périodes de jachère raccourcies; l'absence de rotation des cultures; le morcellement excessif des terres et la diminution de la taille des exploitations; le surpâturage; les brûlis fréquents; l'empiétement sur les zones humides; un taux élevé de déforestation; le rejet d'eaux usées municipales et industrielles non traitées dans l'environnement; une pression de pêche élevée; et une gouvernance insuffisante de la gestion des ressources naturelles et de l'aménagement du territoire. Les facteurs sous-jacents des changements dans le bassin sont la croissance rapide de la population humaine et le changement climatique mondial.

1.3 La Commission du Bassin du Lac Victoria

La Commission du Bassin du Lac Victoria est une institution permanente de la

Communauté d'Afrique de l'Est et une organisation de bassin lacustre à part entière. La CBLV a été créée par un protocole signé par les États Partenaires en 2003 (le Protocole pour le Développement Durable du Bassin du Lac Victoria) afin de promouvoir le développement durable et la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin du Lac Victoria. La Commission a été fondée pour relever les défis complexes auxquels le bassin et ses diverses communautés sont confrontés, en matière de conservation de l'environnement, de développement économique et de bien-être social.

Le mandat principal de la CBLV est de coordonner et de faciliter le développement durable et la gestion des ressources en eau au sein du bassin du Lac Victoria. Elle vise à promouvoir la collaboration entre les états riverains qui partagent le bassin du Lac Victoria (à savoir le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi) et s'engage à mettre en œuvre les principes de la gestion intégrée des ressources en eau, qui implique le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes afin de maximiser le bien-être économique et social sans compromettre la durabilité des écosystèmes. La Commission du Bassin du Lac Victoria comprend quatre organes de gouvernance: un Conseil Sectoriel, un Comité de Coordination, des Comités Sectoriels et un Secrétariat situé à Kisumu, Kenya.

1.4 Le processus d'élaboration de la stratégie

La stratégie GIRE du bassin du Lac Victoria a été élaborée pour répondre aux défis et

opportunit  s de d  veloppement du bassin mentionn  s ci-dessus. L'  laboration de la strat  gie qui s'est d  roul  e de 2020    2022, s'est appuy  e sur une analyse approfondie de la situation dans le bassin. Cette analyse, qui s'est nourrie des nombreuses   tudes scientifiques d  taill  es r  alis  es dans le bassin dans le cadre de programmes ant  rieurs, a couvert le contexte biophysique et socio-  conomique du bassin ainsi que le cadre politique, juridique et institutionnel de la gouvernance des ressources en eau. Le processus d'  laboration de la strat  gie a   galement impliqu   une consultation approfondie des parties prenantes concern  es, par le biais d'entretiens individuels en ligne, d'ateliers nationaux en pr  sentiel dans les cinq   tats Partenaires du bassin, et d'ateliers r  gionaux en pr  sentiel.





Crédit photo: Evans Dims

Vision, Objectifs et Domaines Stratégiques

2.1 Vision et objectifs à long terme

La vision de la stratégie GIRE en matière d'eau est la suivante: *un bassin du Lac Victoria doté d'une gestion et d'un développement coordonnés, équitables et durables de l'eau et des ressources naturelles connexes, pour soutenir un développement socio-économique résilient face au climat, des écosystèmes sains et la prospérité des générations présentes et futures.*

Cinq objectifs à long terme ont été définis pour soutenir la réalisation de cette vision:

OBJECTIF 1	Dégradation maîtrisée des bassins versants, pollution du lac réduite, qualité de l'eau du lac améliorée et santé des écosystèmes restaurée.
OBJECTIF 2	Développement durable des ressources en eau du bassin pour soutenir une économie bleue renforcée et un développement socio-économique créateur d'emplois et de prospérité pour les communautés du bassin.
OBJECTIF 3	Résilience accrue des activités socio-économiques et des écosystèmes face aux impacts du changement climatique mondial.

OBJECTIF 4	Gestion durable des ressources en eau du bassin grâce au renforcement de la collecte de données et d'informations, à l'amélioration de la gestion des connaissances et à la prise de décision fondée sur des données probantes.
OBJECTIF 5	Amélioration du cadre de gouvernance du bassin du Lac Victoria et renforcement des capacités institutionnelles de la CBLV.

2.2 Domaines stratégiques

Les interventions prioritaires de la stratégie s'articulent autour de neuf domaines stratégiques. Ces domaines et les actions stratégiques qui les composent sont résumés ci-dessous.



DOMAINE STRATÉGIQUE 1:
Gestion intégrée des bassins versants pour un écosystème lacustre sain.

Ce domaine porte sur la gestion des bassins versants pour réduire l'afflux de nutriments d'origine terrestre vers le Lac Victoria depuis les terres agricoles. Les mesures comprennent: des traitements physiques et biologiques de conservation des sols et de l'eau; la réhabilitation des terres dégradées, des berges de rivières et des rives du lac; le boisement et le reboisement; le renforcement de la gestion des parcs nationaux, des réserves naturelles, des sites Ramsar et d'autres zones protégées; le renforcement de la gestion des zones humides; et le contrôle de la propagation de la jacinthe d'eau et d'autres plantes aquatiques envahissantes.



DOMAINE STRATÉGIQUE 2:
Développement de l'assainissement et contrôle de la pollution pour une meilleure qualité de l'eau du lac.

Ce domaine vise à accroître la couverture des services d'assainissement dans les zones rurales et urbaines, contribuant ainsi à l'éradication de la pauvreté et à la réduction de la pollution du lac par les effluents municipaux et industriels. Les mesures spécifiques comprennent: la construction d'installations de traitement des eaux usées et des boues de vidange dans les villes secondaires; l'amélioration des installations de gestion des eaux usées industrielles; la fourniture de systèmes d'assainissement dans les grands villages de pêcheurs; l'amélioration de la collecte des déchets solides et du recyclage; le renforcement du contrôle de la pollution plastique; la construction ou l'extension de systèmes de gestion

des eaux pluviales; la promotion de la lutte contre la pollution des eaux en milieu rural; la gestion des déversements d'hydrocarbures et de produits chimiques toxiques sur le Lac Victoria; et le renforcement de l'application des normes de rejet des effluents.



DOMAINE STRATÉGIQUE 3: ***Développement des ressources en eau pour un développement socio-économique durable.***

Ce domaine porte sur le développement de systèmes d'approvisionnement en eau potable dans les villes secondaires et les grands villages de pêcheurs. Les mesures spécifiques comprennent la conception et la construction de nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau ainsi que l'extension et la réhabilitation des systèmes existants.



DOMAINE STRATÉGIQUE 4: ***Développement de l'approvisionnement en eau pour un meilleur bien-être humain.***

Ce domaine vise à développer le potentiel des ressources en eau du bassin pour soutenir les activités de production économique. Cela comprend le développement de l'irrigation agricole; l'amélioration de la résilience climatique des systèmes de culture pluviale; le développement de systèmes d'approvisionnement en eau et de pâturages pour l'élevage; la promotion du tourisme de nature dans le bassin; et le développement des ressources en eaux souterraines pour soutenir les activités de production.



DOMAINE STRATÉGIQUE 5: ***Développement de ressources énergétiques durables.***

Ce domaine porte sur le développement du potentiel de production hydroélectrique du bassin et d'autres sources d'énergie renouvelable (solaire, éolien, biogaz/biomasse) pour alimenter les projets liés à l'eau, augmenter la couverture de l'électrification rurale et promouvoir l'interconnexion électrique régionale et le commerce de l'électricité dans le bassin du Lac Victoria.



DOMAINE STRATÉGIQUE 6: ***Gestion des risques de catastrophes pour une résilience accrue face aux événements climatiques extrêmes.***

Ce domaine vise à renforcer la résilience du bassin face aux événements climatiques extrêmes en réalisant des évaluations de vulnérabilité climatique, en développant des systèmes d'alerte précoce, en maîtrisant les risques d'inondation par des mesures

structurelles et non structurelles, et en construisant des réservoirs de stockage d'eau stratégiques et polyvalents.



DOMAINE STRATÉGIQUE 7: *Planification des ressources en eau et gestion des données et de l'information.*

Ce domaine vise à renforcer la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des données et informations relatives aux ressources en eau, en renforçant les réseaux de suivi hydrologique et hydrométéorologique, le suivi de la qualité de l'eau et les services de laboratoire, l'intégration des données de télédétection, le système régional de gestion des données hydrologiques (BLV-SIE), la publication régulière de rapports sur l'état du bassin et d'autres produits de connaissance, ainsi que le soutien à la recherche sur l'eau.



DOMAINE STRATÉGIQUE 8: *Harmonisation des cadres juridiques, réglementaires et politiques.*

Ce domaine vise à améliorer le cadre de gouvernance de l'eau dans le bassin du Lac Victoria. Les mesures spécifiques comprennent l'harmonisation des législations nationales, des réglementations et des normes; l'élaboration d'instruments de gestion à l'échelle du bassin tels que des directives pour les EIES transfrontalières et des procédures de notification des mesures planifiées; le renforcement de la mise en œuvre et de l'application des politiques, lois et réglementations aux niveaux national et régional; et la révision de la politique de lâchers d'eau et de prélèvements du Lac Victoria.



DOMAINE STRATÉGIQUE 9: *Renforcement de la CBLV en tant que centre d'excellence en GIRE.*

Ce domaine vise à renforcer la CBLV en tant que centre d'excellence en GIRE. Les mesures spécifiques comprennent le renforcement des ressources humaines, l'amélioration des outils techniques, le renforcement de la capacité de mobilisation des ressources de la CBLV, le renforcement de la collaboration entre les secteurs liés à l'eau, et le renforcement des capacités des institutions et du personnel des États Partenaires.



Cadre de Mise en Œuvre de la Stratégie

Crédit photo: Brian Kungu

3.1 Plans de mise en œuvre quinquennaux

La stratégie GIRE sera mise en œuvre au moyen de plans quinquennaux. Le premier plan quinquennal de mise en œuvre (2023-2028) a été élaboré dans le cadre du processus de préparation de la stratégie GIRE. Les interventions du premier plan quinquennal (2023-2028) sont moins nombreuses et plus ciblées que celles de la stratégie à long terme, tout en couvrant l'ensemble des domaines stratégiques. Le contenu des interventions du plan de mise en œuvre a été défini en fonction des priorités exprimées par les parties prenantes et des orientations des programmes en cours.

Les objectifs quantitatifs du premier plan quinquennal sont indiqués dans l'encadré ci-dessous:

- i. Restauration des bassins versants dans 10 zones critiques de dégradation.
- ii. Création de 100 plantations d'arbres.
- iii. Restauration de 5 zones humides dégradées dans le bassin.
- iv. Construction d'installations de traitement des eaux usées dans 5 villes secondaires.
- v. Amélioration de la gestion des déchets solides dans 2 villes secondaires.
- vi. Construction d'installations d'approvisionnement en eau dans 10 villages de pêcheurs.
- vii. Construction d'installations d'assainissement dans 10 villages de pêcheurs.
- viii. Construction d'installations de traitement des eaux usées dans 2 zones industrielles.
- ix. Mise en œuvre de mesures structurelles de gestion des inondations dans 2 villes.
- x. Préparation du premier rapport sur l'état du bassin.
- xi. Mise à jour de la politique de lâchers d'eau et de prélèvements du Lac Victoria.

La stratégie GIRE s'inscrit dans un horizon à long terme (2023-2050) et sera périodiquement révisée pour intégrer les questions et tendances émergentes.

3.2 Interventions aux niveaux national et régional

La stratégie GIRE du BLV sera mise en œuvre par deux grands types d'interventions: des interventions au niveau national et des interventions transfrontalières à l'échelle du bassin. Les interventions au niveau national (politiques, plans, projets, dispositifs) seront élaborées et mises en œuvre sur le territoire d'un seul État Partenaire, mais devraient produire des bénéfices au-delà de ce territoire. Parmi les exemples de projets nationaux, on peut citer la construction d'installations de traitement des eaux usées pour réduire la pollution du lac, ou encore les projets de restauration et de gestion des bassins versants pour la maîtrise des inondations ou l'atténuation des impacts du changement climatique. Les interventions nationales constituent la majorité des mesures contenues dans la stratégie et seront directement mises en œuvre par les États Partenaires. La CBLV donnera l'orientation des interventions nationales par le biais de cette stratégie et fournira une plateforme de coordination à l'échelle du bassin pour les interventions des États Partenaires, afin d'obtenir des impacts cohérents à l'échelle du bassin.

Les interventions transfrontalières et à l'échelle du bassin sont des mesures de nature transfrontalière qui nécessitent la participation directe de plusieurs, voire de l'ensemble des États Partenaires. Parmi les exemples de tels projets, on peut citer: la gestion intégrée des bassins versants dans les grands écosystèmes transfrontaliers; le développement d'infrastructures hydrauliques régionales stratégiques desservant plusieurs pays; l'élaboration de politiques, directives et normes à l'échelle du bassin; le développement de systèmes de suivi et d'alerte précoce à l'échelle du bassin, ainsi que de systèmes de données et d'information hydrologiques (BLV-SIE); et la mise en œuvre de projets transfrontaliers tels que les projets d'interconnexion électrique régionale.

3.3 Cadre institutionnel

Le rôle des différentes institutions et parties prenantes dans la mise en œuvre de la stratégie est décrit ci-dessous:

- i. **La CBLV** est responsable de la mobilisation des ressources et du développement des programmes, de la préparation de plans de travail annuels détaillés et de budgets pour la mise en œuvre de la stratégie, ainsi que du suivi et de l'évaluation de la stratégie, entre autres. Les organes de gouvernance de la CBLV, qui comprennent le Comité de Pilotage Régional, le Comité Sectoriels et le Conseil Sectoriel des Ministres, sont chargés d'approuver la stratégie et ses mises à jour, et de soutenir les efforts de mobilisation des ressources du Secrétariat. Au sein du Secrétariat de la CBLV, le Secrétaire Exécutif, le Secrétaire Exécutif Adjoint et d'autres membres clés du personnel (responsable

de la mobilisation des ressources, responsable du développement des programmes, responsable du suivi et de l'évaluation, responsable du développement social) assureront la supervision stratégique et programmatique. La coordination quotidienne des activités de mise en œuvre de la stratégie GIRE sera assurée par une unité GIRE au sein de la CBLV.

- ii. **Le Secrétariat de la CAE** jouera un rôle essentiel dans le soutien à l'harmonisation des politiques entre les États Partenaires et dans l'intégration des interventions de la CBLV dans les programmes régionaux de la CAE, tels que ceux portant sur la gestion des risques de catastrophes liées au changement climatique.
- iii. **Les États Partenaires** sont les bénéficiaires ultimes des interventions de la stratégie GIRE. Ils participeront à la planification, à l'identification et à la définition des interventions à mener dans leur pays dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie. Ils mèneront également des activités de gestion et de développement des ressources en eau financées au niveau national, en complément des activités coordonnées à l'échelle du bassin par la CBLV.
- iv. **Les organisations régionales:** la CBLV s'associera à des organisations régionales telles que le CIUEA, la CASTEA, la CRESA, le Nil-SEC/NELSAP-UC, l'IGAD, etc. pour mettre en œuvre les mesures de la stratégie GIRE. L'objectif de cette collaboration est d'exploiter les synergies et de renforcer les impacts de développement, tout en bénéficiant de l'expérience et des capacités des différentes organisations.
- v. **Le secteur privé** jouera un rôle dans la mise en œuvre de la stratégie GIRE par la fourniture de biens et de services (consultations, services de construction, services de gestion par le biais de modèles de PPP et de franchises, et financement de projets d'investissement ayant une composante commerciale, tels que la production d'énergie renouvelable et le recyclage des déchets).
- vi. **Les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile** soutiendront les activités de mise en œuvre au niveau local, en particulier les activités liées à la mobilisation des communautés locales et à leur participation à la gestion des bassins versants, à la protection de l'environnement, au recyclage des déchets, au renforcement des capacités communautaires, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation.
- vii. **Les communautés locales** jouent un rôle clé dans l'identification des besoins, des lacunes et des défis auxquels elles sont confrontées, et contribuent à identifier les emplacements des interventions sur le terrain pour la mise en œuvre de la stratégie. Elles apporteront également leurs points de vue lors des forums de parties prenantes et dans les activités de suivi et d'évaluation organisées par la CBLV.

3.4 Budget de la stratégie et sources de financement

Les objectifs quantitatifs et les estimations budgétaires détaillées pour la mise en œuvre de la stratégie GIRE seront établis au stade de la préparation des plans quinquennaux. Le plan quinquennal de mise en œuvre 2023-2028/30, qui est le premier plan élaboré, nécessite un budget de 550 millions de dollars américains pour atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus. Les principales lignes budgétaires sont présentées ci-dessous.

Tableau 2: Budget du premier plan quinquennal de mise en œuvre

Domaine stratégique		Estimation budgétaire (millions USD)
1	Gestion intégrée des bassins versants	50.00
2	Développement de l'assainissement et contrôle de la pollution	160.00
3	Développement des ressources en eau	40.00
4	Développement de l'approvisionnement en eau	63.00
5	Développement de ressources énergétiques durables	138.00
6	Résilience climatique	82.50
7	Planification des ressources en eau, gestion des données et de l'information	15.75
8	Harmonisation des cadres politiques, juridiques et réglementaires	3.30
9	Renforcement des capacités en GIRE	4.50
Total général		557.30

Les principales sources de financement pour la mise en œuvre de la stratégie sont les suivantes:

- i. Les États Partenaires fourniront des contributions financières et en nature à la CAE (et donc au fonctionnement courant de la CBLV) ; ils apporteront également des contributions financières et en nature aux projets et programmes de la CBLV. Les fonds seront mobilisés par les gouvernements nationaux à partir des droits de douane, des impôts et des transferts.

- ii. Les donateurs, banques multilatérales de développement et fonds climatiques fourniront des subventions et une assistance technique pour les projets et programmes, ainsi que des prêts (concessionnels et commerciaux) pour les investissements.
- iii. Le secteur privé et les banques commerciales fourniront des capitaux privés et des garanties pour soutenir la mise en œuvre des projets. Ils financeront également la mise en œuvre par le biais de partenariats public-privé.

3.5 Hypothèses

La mise en œuvre réussie de la stratégie GIRE repose sur les hypothèses suivantes:

- i. Il existe une volonté politique dans les pays pour pérenniser les impacts des projets et programmes préparés ou soutenus par la CBLV.
- ii. Les projets préparés renforcent la résilience des communautés bénéficiaires face aux impacts du changement climatique.
- iii. Les mesures de gestion des bassins versants améliorent la fiabilité de l'approvisionnement en eau.
- iv. Les pays allouent des ressources suffisantes pour soutenir l'exploitation et la maintenance des infrastructures.
- v. Les mesures de gestion et de développement des bassins versants continuent d'être mises en œuvre et suivies après l'achèvement des projets.
- vi. Les projets sont conçus de manière adaptée pour atteindre les groupes ciblés et produire les impacts souhaités.
- vii. Il existe une volonté politique pour mettre en œuvre des mesures complémentaires au niveau national.
- viii. Les agences nationales et locales disposent de capacités suffisantes pour mettre en œuvre les projets conçus.
- ix. Les partenaires de développement sont disposés à financer les programmes et projets clés.
- x. Les investissements du secteur privé sont fortement promus.
- xi. Des entrepreneurs disposant de capacités adaptées sont présents dans les pays pour mettre en œuvre les projets.
- xii. La CBLV a la capacité de coordonner la mise en œuvre de la stratégie.
- xiii. Des capacités de suivi et d'évaluation existent pour assurer un suivi efficace des performances et un compte rendu des progrès.

xiv. Les autorités régionales, nationales et locales coopèrent dans la mise en œuvre de la stratégie.

Au stade de l'élaboration des projets et programmes, ces hypothèses doivent être vérifiées et, lorsqu'elles ne sont pas suffisamment remplies, des mesures d'accompagnement doivent être formulées et mises en place.



Suivi et Évaluation

Crédit photo: Nala Okello

4.1 Importance

Le suivi et l'évaluation (S&E) constituent un processus essentiel dans la gestion intégrée des ressources en eau. Il s'agit de collecter et d'analyser des données pour déterminer si la mise en œuvre de la stratégie se déroule comme prévu et produit les résultats, effets et impacts attendus. Le S&E aide la CBLV et les États Partenaires à tirer des leçons de leurs erreurs, à améliorer la prise de décision, à renforcer la transparence et la responsabilité, et à garantir une utilisation efficace des ressources.

4.2 Éléments

Pour suivre et évaluer la mise en œuvre de la stratégie GIRE, la CBLV mettra en place un système de suivi et d'évaluation comprenant les éléments clés suivants:

- i. Des indicateurs clés de performance (ICP) et des moyens de vérification.
- ii. Une évaluation initiale de référence servant de point de repère pour mesurer les progrès de la stratégie.
- iii. La mise en place d'un système de suivi solide pour collecter les données pertinentes.
- iv. L'implication des principales parties prenantes, y compris les communautés locales, les agences gouvernementales, les ONG et le secteur privé, dans le processus de suivi.
- v. La réalisation d'examens et d'audits périodiques pour évaluer les progrès de la mise en œuvre par rapport aux ICP définis.
- vi. L'adoption d'une approche de gestion adaptative permettant d'ajuster la stratégie GIRE en fonction des résultats du suivi et de l'évaluation en cours.



- vii. L'investissement dans des programmes de renforcement des capacités pour le personnel de la CBLV et les parties prenantes concernées, afin de s'assurer qu'ils disposent des compétences et des connaissances nécessaires pour suivre et évaluer efficacement la mise en œuvre de la stratégie GIRE.
- viii. La mise en place d'un système de communication transparent pour rendre compte des résultats aux parties prenantes et au public.
- ix. L'analyse comparative avec des mises en œuvre réussies de la GIRE dans le monde, afin de s'inspirer des meilleures pratiques internationales.
- x. La réalisation régulière d'évaluations des risques pour identifier les menaces potentielles à la mise en œuvre réussie de la stratégie GIRE.

Ce cadre solide de S&E soutiendra les efforts visant à atteindre une gestion durable des ressources en eau dans le bassin du Lac Victoria



Crédit photo: Henrie Stander





Crédit photo: Hamilton Ojijo



East African Community – Lake Victoria Basin Commission
Nkrumah Road, Off Kisumu–Busia Highway
P.O. Box 1510–40100
Kisumu, Kenya

Tel: +254 57 2023984 / 73 2026344

Email: lvbc@lvbcom.org

www.lvbc.com

 @EAC_LVBC

 @LakeVictoriaBasinCommission-LVBC